



COMMISSION SPORTIVE 89
PV n° 5 – Saison 2014 / 2015
Le lundi 4 mai 2015 à 19h
A Monéteau (club House)

Présent(e)s :

Mrs Bernard Didier, Darlot Jean Pierre, Renard Laurent, Roualet Cyril, Thélémaque Didier,

Invité(e)s présent(e)s : Mmes Béroudiaux Sylvie (secrétaire administrative), Taffineau Didier,

Excusé(e)s : Mmes Valtat Sylvie, Plat Delphine et Ribaucourt Véronique,

Mrs Brouillard Sylvain, Borsato Yves, Chaxel Gilles, Lecot Reynald, Legros Sébastien (CTF), Thévenon Bernard (Répartiteur)

Le Président de Commission Didier Thélémaque ouvre la séance en remerciant les membres présents et le club de Monéteau pour son accueil habituel.

1. Point sur les championnats

Le Président fait un point sur les rencontres non validées (non jouées ou sans résultats) et les membres présents valident l'ensemble des rencontres en forfait (annexe n° 1) ou propose de les rejouer avant la fin des championnats fixé au week-end des 6-7 juin

Pour les championnats mini-basket la commission propose que la commission mini-basket fasse les championnats et le suivi avec validation des forfaits. A chaque réunion sportive, il sera demandé qu'un membre de la commission mini soit présent et expose leur décision sur les championnats mini. Ces décisions seront donc proposées par la commission mini pour approbation par la commission sportive en début de séance de chaque réunion de commission sportive.

Les championnats seront proposés par la commission mini et enregistré par la commission sportive. Les feuilles de marque seront vérifiées par la commission sportive.

Les matchs en retard ne pourront pas dépasser la date butoir du week-end des 6-7 juin 2015. Toute rencontre non renseignée sur FBI sera mise en « défaut » pour les deux clubs et sanctionnée sportivement et financièrement.

Le Championnat U17 F 89/58 est incomplet. Il est demandé au secrétariat de faire un état des lieux et de réclamer par mail et téléphone les feuilles manquantes.

2. Point sur les coupes et autres compétitions

Le CA (Challenge de l'Amitié) 1/4 Finales CA SM aura lieu le samedi 9/05/2015 à 20h30 :

Qualification des 4 équipes départementales + 4 équipes régions		
5 – P Pont (+28)	contre	Union Stade / Héry
6 – Avallon BC (+14)	contre	US Joigny 1
7 – US Villeneuve/Y (+ 7)	contre	Elan Sens Paron 1
8 – AS Héry (+14)	contre	Stade Auxerrois

½ Finale CA SM le samedi 23/05/2015 (week-end de Pentecôte) :

9 – Vainqueur 7	contre	Vainqueur 5
10 – Vainqueur 6	contre	Vainqueur 8

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Finale CA SM le samedi 13/06/2015 à AVALLON à 20h30 :

Vainqueur 9 contre Vainqueur 10

Le CA (Challenge de l'Amitié) SF aura lieu les samedis (à 18h30) 9/05 – 23/05 – 13/06/2015 :

Phase qualificative CA SF

1- P Pont (+7) contre US Joigny 1 (forfait)
2- US Joigny 2 (+7) (forfait) contre El Sens Paron 1

½ finale CA SF le 23/05/2015

3 – P PONT contre USC MONETEAU 2
4 - EI SENS PARON 1 contre USC MONETEAU 1

Finale CA SF 13/06/2015 à AVALLON à 18h15

5 – VAINQUEUR 3 contre VAINQUEUR 4

Coupe de l'Yonne U17 F et U17M à Tonnerre le vendredi 8 mai 2015 :

Le club de CA ST Georges a fait forfait dans la catégorie des U17F. La Coupe de l'Yonne féminine sera donc organisée avec 3 clubs ; USC Monéteau 1 (niveau championnat de France) et USC Monéteau 2 et E Sens Paron. Chaque équipe se rencontrera (triangulaire).

Les 4 équipes en jeu en U17M sont : AS Héry – AS Tonnerre – CA St Georges (niveau régional) et Elan Sens Paron.

Les récompenses seront apportées par Didier Thélémaque et la Direction départementale des anciens combattants (par l'intermédiaire de Marie-Christine Blanchard que nous remercions) nous remettra comme chaque année 2 coupes.

Finales des Challenges de l'Amitié U17 F à 14h et U17 M à 16h le samedi 13 Juin 2015 à AVALLON :

Féminines : USC Monéteau 2 contre Elan Sens Paron

Masculines : El Sens Paron contre AS Tonnerre

3. Récompenses de fin de saison et AG

Comme chaque année Didier Thélémaque est chargé de prendre toutes les récompenses pour les coupes et championnats.

Cette année, «Trophée 89» ne pourra pas nous fournir suite à une inondation et des travaux en cours. Toutes les récompenses seront prises chez « Auxerre Sport ». L'année prochaine elles seront toutes prises chez «Trophée 89».

4. Affaire à Traiter**Rencontre U11 Masculin du samedi 21/03/2015 n° 1250 CA St Georges contre US Villeneuve/Y**

L'entraîneur de l'équipe de Villeneuve est parti avec son équipe avant la fin de rencontre.
La Commission Sportive décide à l'unanimité :

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

Selon l'article 40 des règlements sportifs : toute équipe qui quitte le terrain avant la fin du match est considérée en faute et sera sanctionnée par un forfait et perdra la rencontre par 20 – 0.

Donc :

- De sanctionner l'équipe U11M du club de Villeneuve d'un match perdu par pénalité sportive (20-0) et financière (50 €).
- De mettre le CA St Georges gagnant de la rencontre par 20 - 0

Rencontre ¼ de Finale du Trophée de l'Yonne en SM du samedi 28-02-2015 à 18h30 à Villeneuve/Y, opposant US Villeneuve/Yonne c/ US Joigny 2

Incidents survenus à 45 secondes de la fin du match ; bagarre générale ; le club de l'US Joigny menait à la marque et est déclaré vainqueur pour accéder à la ½ finale.

Ce dossier a été traité par la Commission de Discipline en sa séance du 2-04-2015 et a décidé :

- **D'infliger à Mrs Hammouti Azzedine et Thiaville Romain de l'US Joigny, une suspension ferme pour une durée de dix (10) mois (la peine s'établissant du 12 mars 2015 au 11 janvier 2016),**
- **D'infliger également une suspension de six (6) mois avec sursis pendant une période de trois (3) ans (jusqu'au 1^{er} avril 2018)**

Ces deux joueurs ne doivent avoir aucunes fonctions officielles (entraîneur, coach, OTM, Arbitre, même dans les petites catégories, accompagnateurs) dans leur club ni dans un autre club jusqu'à la fin de leur sanction.

5. Stratégie 2015-2016.

Rappel de la dernière réunion

La Ligue de Bourgogne en concertation avec les Comités (Présidents et Commissions) sont dans l'obligation de suivre les directives fédérales = gel de toutes rencontres, recyclages et formations pendant l'EURO ente le sam. 5 et le dim. 20 septembre 2015 inclus :

- Première journée de championnat le Week-end du 26 et 27/09/2015
- De proposer un calendrier préparatoire général avec les dates suivantes :
 - Stage recyclage coaches à Dijon (WEPS) 29/08 et 30/08/2015
 - Stage recyclage entraîneur région dim. 30/08/2015
 - Stage recyclage arbitres région 29 et 30/08/2015
 - Stage recyclage O.T.M. région sam. 29/08/2015
 - Stage recyclage arbitres départements à Briennon sam. **29/08 ou 26/09/2015**

Attention : Pour tous ces stages, tout le monde doit être licencié. Pensez à faire vos examens de santé pendant les grandes vacances et de faire enregistrer vos licences par votre club aussitôt fait.

Reprise des championnats Seniors masculins et féminins le 26/09 et certainement les U17 masculins et féminins suivant le nombre d'équipes

- Le TIC aura lieu le mercredi 11/11/2015, dans le comité 71 (le comité 21 ayant une autre organisation ce jour-là)
- Le Tournoi des Etoiles 2015 sera, en principe du samedi 19 au lundi 21 décembre 2015 (ou du dimanche. 20 au mardi 22 décembre 2015) dans le « 45 » sur Orléans (dates à confirmer)
- Le Challenge régional Benjamin Bourgogne fixé au dimanche 3/04/2016 ne viendra pas perturber les championnats régions du samedi
- Les stages des EJ et ER auront lieu les dernières journées des vacances scolaires Toussaint (31/10 et 1er/11/2015, de février (20 et 21/02/2016) et d'avril (23 et 24/04/2016)
- La fête Mini-basket régional 2016 aura lieu le dimanche 8 mai 2016 à Nevers
- Aucune dérogation ne sera accordée sur les stages EJ et ER.

Le Bureau de la LBBB à Autun du vendredi 30/01/2015 a décidé :

- De mettre en place l'E-marque pour les championnats régionaux :
 - Pour cette fin de saison 2014/2015 = facultativement si certains clubs le souhaite,

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
 Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr
 N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z

- Pour la prochaine saison 2015/2016 = utilisation obligatoire sur tous les championnats Seniors régionaux dès 09/2015
- Pour la saison 2016/2017 = en plus de tous les championnats Seniors régionaux, elle sera également obligatoire pour tous les championnats jeunes régionaux dès 09/2016.

Une information sera faite, lors du Comité Directeur 89 avec les clubs, le 19/02/2015 ; Pour les clubs intéressés, et sous forme de volontariat, l'utilisation est possible dès maintenant. Les modifications nécessaires ont été faites sur FBI, pour l'ensemble de nos championnats 89 par notre secrétariat.

- Les 24" seront obligatoire uniquement en Pré-national Sénior M et F comme actuellement.

6. Questions diverses.

Il serait bon que chaque club puisse dès à présent voir leurs objectifs pour la saison prochaine et de déterminer les équipes possibles. (Catégorie, nombre, niveau).

Tous les arbitres qui ont officié lors des Coupes de l'Yonne U17 masculins et féminins seront à indemniser.

La séance est levée à 22h.

La réunion se termine par le verre de l'amitié et le casse-croûte que chacun a apporté.

Didier THELEMAQUE



**Président
Commission Sportive 89**

Pièce Jointe :

Annexe n° 1 – Rencontre en litiges pour Commission Sportive du 4-05-2015

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 boulevard de la Marne - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr
N° SIRET 429 828 106 00014 - CODE APE 9312Z